

exister dans leur intérieur. *Recher. sur les finances, tom. I. (D. 7.)*

NARBONNOISE, GAULE, (*Géog. anc.*) en latin, *Gallia Narbonensis* ou *provincia romana*. Avant la division des Gaules par Auguste, les Romains appelloient *provincia romana*, tous les pays de la Gaule qui étoient compris depuis les Pyrénées, ou les frontières d'Espagne, jusqu'aux Alpes ou jusqu'à l'Italie, & entre la mer Méditerranée, les Cévennes, le Rhône avant qu'il soit joint à la Saône, & le lac de Genève. On lui avoit donné le nom de *provincia*, parce qu'elle étoit la première & la seule province des Romains au-delà des Alpes. Lorsqu'Auguste eut fait la division des Gaules, la province romaine fut appelée *Gallia Narbonensis*, *Gaule Narbonnoise*. Pline en donne les bornes, *lib. III. ch. iv.* & remarque qu'elle étoit alors si peuplée de colonies romaines & de villes municipales, qu'il paroît tenté de la regarder plutôt comme l'Italie même, que comme une province dépendante de l'Italie.

Après Auguste, mais avant Constantin, la province de *Narbonne* fut démembrée, & forma deux autres provinces; savoir la *province des Alpes*, & la *province Viennoise*. Enfin dans la suite, la province *Narbonnoise* fut divisée en première & seconde *Narbonnoise*; mais elle fut toujours regardée comme appartenante aux Gaules, jusqu'au règne des Goths qui la mirent sous la dépendance de l'Espagne, & elle y demeura jusque près du huitième siècle.

Si vous êtes curieux de connoître la division de la Gaule *Narbonnoise* du tems d'Auguste, vous la trouverez détaillée dans le P. Briet. (*D. 7.*)

NARCEA, (*Mythol.*) surnom de Minerve, tiré d'un temple qui lui fut bâti en Elide par Narcée, fils de Bacchus & de la nymphe Phycœa.

NARCISSE, *narcissus*, f. m. (*Hist. nat. Bot.*) genre de plante à fleur liliacée, monopétale, campaniforme, & divisée en six parties qui entourent le milieu de la fleur en forme de couronne. Le calice qui est ordinairement enveloppé d'une gaine membraneuse, devient dans la suite un fruit oblong ou arrondi, qui a trois pointes, & qui s'ouvre en trois parties. Ce fruit est divisé en trois loges, & renferme des semences arrondies. Tournefort, *inst. rei herb. Voyez PLANTE. (I)*

Le *narcisse* blanc automnal, & celui d'Espagne à fleur jaune, qui a six feuilles rangées en forme d'étoile, sont aussi délicats que le premier. Le petit *narcisse* à fleurs doubles veut une terre plus humide. Le grand *narcisse*, appelé le *nompereil*, celui des Indes à fleur-de-lys, & de couleur rouge-pâle, exigent une terre meilleure, & d'être mis dans des pots. Tous ces *narcisses* ont un calice qui devient un fruit partagé en trois loges enfermant des semences un peu rondes qui, outre les bulbes, en multiplient l'espèce. La culture en est ordinaire.

On distingue encore le *narcisse* à longue tige, panaché, chargé de fleurs, & nommé *cou de chameau*, parce que cette plante représente en quelque sorte le col de cet animal.

Le *narcisse* aime mieux être élevé de cayeux que de graine; il fleurit dans le printemps. (*K*)

NARCISSE, f. f. (*Littérat.*) c'étoit, dit Sophocle, la fleur chérie des divinités infernales, à cause du malheur arrivé au jeune *Narcisse*. On offroit aux furies des couronnes & des guirlandes de *narcisse*, parce que, selon le commentateur d'Homère, les furies engourdissoient les scélérats: *ναρκα* signifie *assoupissement*.

NARCISSE FONS, (*Géog. anc.*) en grec *ναρπισσων πηγη*; fontaine d'un village nommé Hédonacon, situé aux confins des Therpiens, selon Pausanias, *liv. IX. ch. xxxj.* c'est la fontaine où l'on prétendoit que *Narcisse* se regarda, & entra en admiration de sa figure. Ovide a décrit élégamment cette fable dans le *III. liv.* de ses métamorphoses. C'est une leçon utile pour nous développer les funestes effets de l'amour propre. (*D. 7.*)

NARCISSITE, f. f. (*Hist. nat.*) c'est une pierre, dont parle Pline, & dont il ne nous apprend rien, sinon que l'on y voit des veines ou taches semblables à des *narcisses*.

NARCISSO-LEUCOUM, (*Botan.*) genre de plante que nous nommons en François *perce-neige*. Voyez *PERCE-NEIGE*.

NARCOTIQUE, adj. (*Méd. thérap.*) *ναρκοτικός*, *narcoticus*, *soporiferus*, *obstupefaciens*. Ce mot tiré du grec *ναρκοτικός*, *sopor*, *stupor*, que l'on trouve fréquemment employé dans Hippocrate, pour signifier la diminution du sentiment & du mouvement, par l'effet de celle de la distribution du fluide nerveux, d'où s'ensuit le relâchement des nerfs.

Tome XI.

Ainsi, on a appelé *narcotiques* les médicamens que l'on emploie pour diminuer le ton des solides trop augmenté par l'influence du cerveau; par conséquent, pour relâcher le système nerveux: en sorte que ces médicamens sont absolument opposés aux stimulans, qui servent à relever, à augmenter le ton de ces mêmes solides.

Le ton est trop augmenté, ou il pêche par excès; lorsqu'il y a trop de sensibilité, ou de contractilité, ou de mouvement dans tout le corps, ou dans quelques-unes de ses parties: le trop de mouvement suit ordinairement le trop de sensibilité.

Tous les secours de l'art que l'on emploie pour faire cesser cet état violent, sont regardés comme relâchans: les anciens distinguoient trois sortes de relâchans; & voici sur quoi ils se fondoient.

Le ton peut être généralement augmenté dans tous les solides du corps humain par des causes internes, ou bien il peut être augmenté seulement dans une partie déterminée, & de-là, par communication, dans toute la machine. Par exemple, supposé qu'une épine soit fichée dans une partie tendineuse; le ton des solides des nerfs de cette partie paroît évidemment augmenté; puisqu'il y survient des mouvemens convulsifs; souvent même les convulsions s'étendent à tout le corps: dans ce cas-là, par conséquent, le ton est augmenté dans tous les parties du corps; mais seulement par une suite de l'augmentation du ton dans la partie affectée.

Cela posé, les anciens considéroient les médicamens qui agissoient immédiatement, & diminoient l'érethisme dans la partie affectée, dont le vice se communiquoit à toutes les autres parties; ils appelloient *anodins*, ceux qui diminoient le ton excessif en diminuant la sensibilité.

Il peut aussi se faire, que ce ton soit diminué en faisant cesser la cause qui l'avoit augmenté: comme lorsqu'on ôte la supposition qui a été faite, ou parvient à ôter, à tirer l'épine qui étoit fichée dans une partie bien sensible; car ce corps étranger étant emporté, le ton, & par conséquent la sensibilité, diminuent dans cette partie presque sur le champ, & par conséquent dans toutes les autres où ils n'étoient augmentés que conséquemment à la partie affectée.

Les médicamens qui diminuent ainsi le ton, en servant à ôter la cause qui l'avoit trop augmentée, sont ceux que les anciens appelloient *parégoriques*; c'est-à-dire, *consolans*; parce que la cause du mal étant ôtée, les malades se sentent promptement soulagés, & comme consolés d'en être délivrés.

Les anciens considéroient encore une autre sorte de médicamens relâchans, en tant qu'ils concevoient des moyens qui n'opéroient le relâchement qu'en diminuant la faculté de sentir, & l'irritabilité, sans agir immédiatement & spécialement sur la partie affectée; mais en portant leur effet sur tout le système nerveux, sur l'origine même des nerfs: ce sont les médicamens qu'ils appelloient *narcotiques*. Les médicamens qui, en relâchant de cette manière, procurent en même tems le sommeil, sont ceux qu'ils appelloient *hypnotiques*.

Ce qui vient d'être dit n'empêche pas qu'en général, par le mot *anodin*, on n'entende tout le médicament qui calme la douleur par le relâchement; mais le même mot pris à la rigueur, signifie un *médicament qui calme la douleur*, en agissant immédiatement & spécialement sur la partie affectée, dont il diminue le ton: & de même on entend en général par *narcotique*, les médicamens qui font dormir, en agissant sur l'origine des nerfs, sur tout le système nerveux; quoique les médicamens qui produisent cet effet soient appelés proprement *hypnotiques*. Voyez *RELACHANT, ANODIN, HYPNOTIQUE, PARÉGORIQUE, CALMANT, SÉDATIF, NERF, SENSIBILITÉ, IRRITABILITÉ, DOULEUR, SOMMEIL*.

Comme les *anodins* proprement dits appartiennent à la matière médicale externe, il ne sera question ici que des médicamens de la troisième classe, c'est-à-dire, des *narcotiques*, qui sont presque tous tirés du pavot & de ses préparations.

Les effets sensibles des *narcotiques* sont généraux ou particuliers: on entend par effets généraux des *narcotiques*, ceux qu'ils produisent le plus constamment. Les effets particuliers sont ceux qu'ils produisent par rapport à certaines circonstances.

Voici l'exposition des effets généraux: quelque tems après qu'on a donné un *narcotique* à une personne qui en a besoin, l'exercice des sens diminue peu-à-peu; elle se sent apesantie; les organes du mouvement se refusent de plus en plus à leurs actions ordinaires; l'assoupissement vient; la chaleur animale augmente; le pouls devient plus élevé, plus plein, plus souple, ou plus mou, sans augmenter cependant en fréquence; la peau paroît moët-